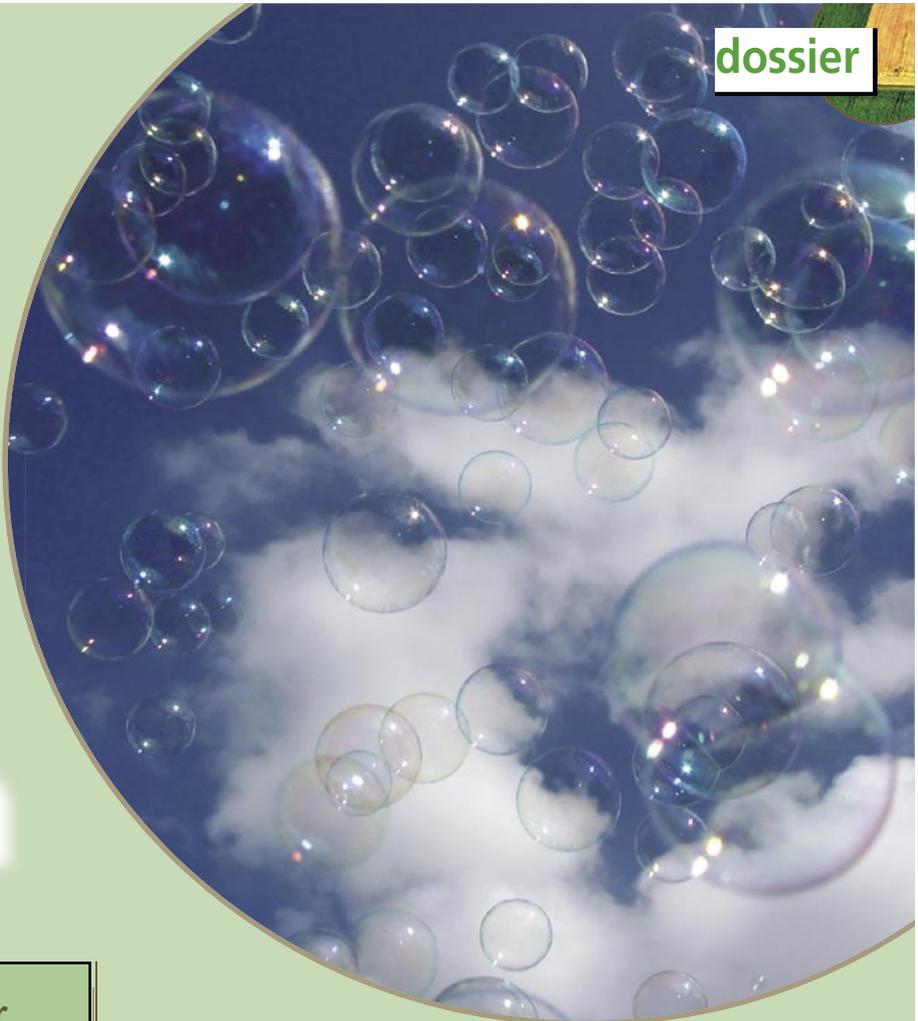


L'air à plein poumon



On respire en moyenne 15m³ d'air par jour. S'interroger sur la qualité de l'air actuellement et celle de demain est donc primordial. Or notre région connaît fréquemment des pics de pollution correspondants à une dégradation soudaine de l'air que nous respirons. Il existe depuis de nombreuses années des dispositifs qui permettent d'analyser mais aussi d'anticiper ces pics de pollution. Cependant, si nous désirons un air plus pur pour les générations à venir, il est essentiel d'adapter nos habitudes pour diminuer aussi bien l'émission de gaz à effet de serre que de particules polluantes. D'un côté, les collectivités surveillent et tentent de trouver des solutions pour limiter la pollution. Mais les actions ne peuvent atteindre le résultat escompté sans la participation de chacun. Plus qu'un souci environnemental, la préservation de la qualité de l'air est un acte éco-citoyen qui demande un effort quotidien, de chacun d'entre nous.

Surveiller et agir !

Quand on parle de la qualité de l'air, on ne peut pas se contenter de délimiter un territoire. L'air est commun à toutes les communes de l'agglomération grenobloise. C'est pourquoi, depuis 30 ans maintenant, l'Ascoparg (Association pour le Contrôle et la Préservation de l'Air dans la Région Grenobloise), association créée par les élus locaux et les industriels, surveille la qualité de l'air. Ainsi sont examinés les émanations de polluants industriels, les effets des différents types de chauffage mais également la pollution émanant des transports.

Qualité de l'air

Pour connaître l'état quotidien de la qualité de l'air dans l'agglomération grenobloise, l'Ascoparg diffuse un bulletin quotidien. Tél. 04 38 49 08 88



Comment l'air est-il pollué ?

(sources Ascorpag)

L'air pur existe mais on n'en rencontre désormais qu'à des altitudes très élevées. La pollution de l'air est un phénomène complexe.

On détermine 4 étapes essentielles : l'émission, le transport, la transformation chimique et l'immission.

L'émission

Des substances polluantes sont rejetées par des sources fixes (industrie, chauffage, incinération) ou mobiles (véhicules) et gagnent l'air ambiant.

Transport

Les polluants vont subir différentes influences extérieures qui les conduiront à se déplacer. Il s'agit, soit de conditions dépendantes du lieu de rejet (hauteur du rejet, topographie du site, climatologie régionale) soit de paramètres plus globaux (grands courants de vents, météorologie à grande échelle). Le temps de séjour du polluant dans l'atmosphère dépend de la capacité du polluant à se déposer sous forme sèche (sol, végétaux) ou humide (dissolution ou lessivage) ou à se transformer chimiquement.

Transformation

Le mélange de différents polluants dans l'atmosphère, l'exposition à des conditions météorologiques particulières,

conduisent à la transformation chimique de certains polluants. Ainsi, la combinaison d'oxydes d'azote et de composés organiques volatils en présence des rayonnements ultraviolets conduit à la formation de photooxydants puissants tels que l'ozone.

Immission

Le terme "immission" est employé pour caractériser la concentration des polluants dans l'air ambiant.

Les polluants dits "primaires" sont directement émis et se retrouvent en grande quantité près des sources qui les ont engendrés. Il s'agit d'une pollution de proximité. Au fur et à mesure que l'on s'éloigne des sources, ces polluants primaires diminuent en concentration par effet de transport et de transformation pour laisser place aux polluants "secondaires", créés après ces transformations.

La qualité de l'air est donc de la responsabilité de tous, pour le confort de tous. Le choix de son mode de chauffage, l'utilisation des transports en commun ou le fait de privilégier des moyens de transport moins polluants permettent de limiter la pollution générale et les phénomènes que l'on ne maîtrise pas comme les conditions météorologiques.

Quelques chiffres éloquentes

Une récente enquête TNS-SOFRES pour le Dauphiné Libéré montrait que la qualité de l'air est préoccupante pour nombre d'entre nous. En effet, parmi les risques environnementaux, la pollution de l'air est très préoccupante pour 32 % des sondés. Quant au réchauffement de la planète et les changements de climat (qui sont étroitement liés à la pollution de l'air), 42 % des Français seraient inquiets. Pourtant, les gestes éco-citoyens sont encore timides puisque seulement 18 % des personnes interrogées avouent diminuer l'utilisation de leur voiture dans un souci de protection de l'environnement. La qualité de l'air est donc fragile. Dans la région grenobloise, on remarque une stagnation de la qualité de l'air avec une année 2003 difficile (mais le contexte était exceptionnel). Ainsi, en 2005, nous n'avons pas connu de trop longues périodes d'alerte (essentiellement en été avec peu de jours de dépassement des seuils).

Pourtant, la pollution de l'air est plus grave qu'on ne peut l'imaginer. Ainsi, la Cellule interrégionale d'Epidémiologie Rhône-Alpes a évalué pour l'année 2000 que l'exposition à la pollution atmosphérique urbaine est à l'origine de 47 à 87 décès anticipés. Rassurons-nous, en considérant que ce chiffre est tout à fait dans les moyennes des autres agglomérations de même taille. Le Plan national santé environnement (PNSE) mis en place ces dernières années a plusieurs objectifs dont celui de diviser par deux les émissions de dioxyde de soufre, oxydes d'azote et composés organiques volatils. Les véhicules à moteur diesels sont singulièrement visés dans les différentes mesures. Dans notre agglomération, on constate en effet une augmentation des niveaux mesurés depuis 2001 et partiellement à proximité des grands axes de circulation. Si le flux des véhicules peut difficilement être endigué à l'heure actuelle, les normes drastiques applicables d'ici 2010 (filtres par exemple) devraient réduire ces émissions.



Ville inconnue



Seyssinet-Pariset s'engage pour demain

Actuellement, la ville de Seyssinet-Pariset développe ou met en place des initiatives en lien direct ou indirect avec le problème de pollution de l'air. Ainsi, l'arrivée ce mois-ci, du tramway devrait permettre aux Seyssinettois de moins utiliser leurs voitures pour leurs déplacements dans l'agglomération. De même, l'aménagement d'un parking-relais est un encouragement pour les usagers à laisser leurs voitures à côté de l'arrêt du tram Hôtel de Ville. Par ailleurs, le développement des pistes cyclables, comme celle de l'avenue Pierre de Coubertin en cours de finition, est un encouragement à utiliser des modes de déplacement doux et non polluants.

De plus, dans le projet de PLU, la ville entend promouvoir la réduction des nuisances atmosphériques (mode de chauffage, échappement, déplacement).

Son adhésion au Plan Climat Local va directement dans ce sens et devrait donner lieu, dans les années à venir, à des décisions et des opérations incitatives en lien avec la protection de la qualité de l'air. Ainsi, la ville compte promouvoir les normes de construction en terme d'environnement et d'économie d'énergie, comme l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. Elle encouragera aussi les partenaires institutionnels, privés et publics à mettre en place des plans de déplacement Entreprise ou Administration.

Enfin, notons que le projet de PLU met en avant la place des vélos dans les modes de vie. Il est prévu 1,5 m² de garage à vélo bâti par logement collectif. Dans la mesure du possible, ces emplacements devront être couverts.

Les bons gestes de l'éco-citoyen

Pour participer à la protection de l'environnement et plus particulièrement pour ne pas nuire à la qualité de l'air, il faut changer ses habitudes ou tenter d'avoir une réflexion positive qui permette de savoir, ce que l'on peut faire chaque jour. Voici quelques idées simples et anodines si elles sont considérées individuellement. Si chacun s'investit, le bien-être collectif n'en sera qu'amélioré.

- Accompagner ses enfants à l'école à pied
- Aller chercher son pain en vélo ou à pied
- Envisager de se rendre au travail en transport en commun
- Envisager son système de chauffage aussi économique qu'écologique
- Ne pas utiliser sa climatisation de voiture à outrance
- Ne pas surchauffer son domicile (19° en journée et 17° la nuit)
- Aérer régulièrement les pièces où l'on séjourne. L'air confiné favorise l'accumulation de polluants
- Conduire en douceur et lentement, sans accélération brusque
- Limiter les parfums d'intérieurs (aérosols, combustions diverses etc.) en préférant une bonne aération et des plantes d'intérieur parfumées
- Choisir des plantes d'intérieur qui assainissent l'atmosphère : caoutchouc, lierre, chlorophytum, dracaena, schefflera, spathiphyllum, ficus benjamina...



Le Plan climat local

L'agglomération grenobloise est la première à avoir adopté un Plan Climat Local. Cette initiative correspond aux engagements de la France après avoir ratifié le protocole de Kyoto. Ils consistent, entre autre, à stabiliser les émissions de gaz à effet de serre au niveau de 1990 jusqu'en 2010.

Ainsi, l'application du Plan Climat Local est un engagement pour :

- Stabiliser les émissions de gaz à effet de serre pour contribuer à la lutte contre le changement climatique,
- Stabiliser les consommations énergétiques d'électricité et de ressources fossiles pour économiser les ressources énergétiques non renouvelables (pétrole, gaz, uranium) et éviter le développement de nouvelles infrastructures pour la production et le transport d'électricité.
- Augmenter la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique totale de l'agglomération pour atteindre 21 % en développant la production d'énergie renouvelable

produite sur le territoire (elle représente aujourd'hui moins de 8 % des consommations) ; en encourageant l'achat "d'électricité verte" dans les prochains contrats d'approvisionnement énergétique.

